



Communiqué de presse

Paris, le 16 janvier 2017

« Inventons la Métropole du Grand Paris » 420 candidatures pour 59 sites : un énorme succès, les aménageurs et les architectes se sont mobilisés

« C'est un succès considérable ! », souligne Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris : 420 groupements d'entreprises ont en effet déposé le 13 janvier 2017 un dossier pour remporter un des 59 sites d'« Inventons la Métropole du Grand Paris », soit, en moyenne, plus de 7 candidatures par site. Cette consultation urbaine pour des projets de ville durable et intelligente s'inscrit désormais comme la plus grande opération d'urbanisme et d'architecture en Europe (230 ha à construire). Elle s'impose aussi comme un rendez-vous incontournable, depuis son lancement le 10 octobre 2016 au pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne, où ont été dévoilés ces sites devant 1600 personnes, acteurs majeurs du secteur.

Aujourd'hui les entreprises sont donc au rendez-vous de la plus grande consultation européenne de smart city qui offre des opportunités d'investissement uniques.

Le comité d'organisation co-présidé par Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris et Jean-François CARENCO, Préfet de la Région d'Île-de-France et auquel participe Philippe YVIN, président du Directoire de la Société du Grand Paris, a tout lieu de se réjouir de ce succès depuis que l'opération a été lancée le 10 octobre dernier.

Cette consultation réunit de nombreux professionnels en faveur de la smart city : promoteurs, investisseurs, architectes, start-ups... Elle représente un enjeu économique majeur pour les investissements avec, à la clé, la création de très nombreux logements, d'activité économique et d'emplois. Ces sites exceptionnels représentent des opportunités uniques ; la moitié de son foncier est située dans les quartiers des futures gares en construction dont celles du Grand Paris Express (21 sites). D'autres sites, à fort enjeu patrimonial et architectural, permettront des réalisations fortes. D'autres enfin sont situés dans des zones en mutation accélérée où la construction connaît un fort dynamisme.

Grâce à cette approche, la Métropole du Grand Paris va se hisser au tout premier plan des transformations urbaines et représenter une place majeure pour les investissements. Les maires auront ainsi accès aux meilleures entreprises pour leur territoire.

L'Etat est aussi partie prenante : 200 M€ sont proposés par l'Etat (PIA) et la Caisse des Dépôts. Ainsi, ils contribueront à la crédibilité du volet innovation des projets, et à la garantie de leur bonne réalisation.

Un jury composé des maires, des propriétaires publics des sites et de représentants des organisateurs (Métropole, Préfecture, Société du Grand Paris) va maintenant se réunir pour sélectionner comme prévu 3 groupements par site qui s'engageront dans la construction d'une offre complète pour fin juillet 2017. Les noms de ces 3 groupements seront connus le 1er mars 2017. Le lauréat de chacun des 59 sites sera choisi à partir de septembre, au terme d'une seconde réunion du jury.

Ces projets devront être les démonstrateurs de la ville de demain, intelligente et résiliente. Ces innovations exemplaires pourront également faire l'objet de transferts et d'adaptations pour le développement urbain des autres métropoles internationales, démontrant ainsi le caractère précurseur de ces projets.

A propos d'Inventons la Métropole du Grand Paris : *Inventons la Métropole du Grand Paris est un appel à projets international de développement de la qualité de vie urbaine, afin d'inventer de nouveaux espaces innovants, modèles de la ville durable et intelligente. L'appel à projets vise à construire collectivement une métropole résiliente, innovante et durable. Les maires de la métropole ont présenté des terrains dont ils maîtrisent le foncier afin de les céder aux entreprises acquéreuses porteuses des meilleurs projets, après décision d'un jury fin 2017.*

A propos de la Métropole du Grand Paris : *La Métropole du Grand Paris, créée le 1^{er} Janvier 2016, est un établissement public de coopération intercommunale, présidé par Patrick Ollier, et qui rassemble 131 communes (Paris, les communes des 3 départements de la petite couronne, Argenteuil, et les communes de la communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne dans le 91). En tout, la métropole rassemble 7 millions d'habitants, ce qui en fait la plus importante métropole française. La Métropole du Grand Paris a pour vocation de gérer au niveau intercommunal les 4 compétences suivantes :*

- *le développement et l'aménagement économique, social et culturel*
- *la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie*
- *l'aménagement de l'espace métropolitain (à partir du 1er janvier 2017)*
- *la politique locale de l'habitat (à partir du 1er janvier 2017)*

A propos de la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France : *La Préfecture de région Ile-de-France dispose de compétences élargies dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement régional. Elle met en œuvre la politique voulue par le gouvernement dans la construction du Grand Paris et organisée dans les lois qui sont intervenues sur le Grand Paris entre 2010 et 2015. A ce titre 100 millions d'euros de l'État seront engagés dans cet appel à projets grâce au Programme des investissements d'avenir (PIA). En matière d'aménagement, des projets concrets sont en train d'être mis en place sur tout le territoire francilien pour développer des secteurs prioritaires : 8 Contrats d'intérêt national (CIN) auront été engagés en Ile de France en 2016. L'État aménage et définit ainsi une stratégie de développement pour cette région, porteuse d'engagements concernant les transports, le développement économique ou encore l'aménagement urbain.*

A propos de la Société du Grand Paris : *La Société du Grand Paris, établissement de l'État, pilote le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures de transports et l'acquisition des matériels roulants. Elle conduit des opérations d'aménagement et de construction sur les territoires de communes concernées par le Grand Paris Express. Inventer les chantiers de demain, faire du Grand Paris Express le métro le plus digital du monde, imaginer les futures gares et leurs quartiers, créer des nouveaux services de proximité... Autant de défis à relever pour la Société du Grand Paris, mais aussi par les principaux acteurs du projet, les Franciliens.*

Contacts presse

Préfecture

01 82 52 40 25

pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Métropole du Grand Paris

Véronique Borsa

veronique.borsa@metropolegrandparis.fr

0609473189

Véronique Lafont

veronique.lafont@metropolegrandparis.fr

Société du Grand Paris

presse.sgp@quaitrois.fr

Hugues Vanhoucke 01 40 41 56 13

Camille Ruols 01 40 41 54 96

Xavier Bossaert 01 40 41 54 34

Annexe : Liste des sites d'« Inventons la Métropole du Grand Paris »

Département	Territoire	Commune	Site
75 - PARIS	T1-Paris	Paris	ZAC Paul Bourget
75 - PARIS	T1-Paris	Paris	29 rue du Soleil
75 - PARIS	T1-Paris	Paris	Porte de Saint Ouen
75 - PARIS	T1-Paris	Paris	Hôtel Logistique Bercy-Charenton
75 - PARIS	T1-Paris	Paris + Vanves	Porte Brancion
92 - HAUTS-DE-SEINE	T2 – Vallée Sud Grand Paris	Antony	Antonypole
92 - HAUTS-DE-SEINE	T2 – Vallée Sud Grand Paris	Bagneux	Blanchard / Croizat-Fortin
92 - HAUTS-DE-SEINE	T2 – Vallée Sud Grand Paris	Sceaux	Place du G de Gaulle et abords
92 - HAUTS-DE-SEINE	T3 – Grand Paris Seine Ouest	Issy les Moulineaux	ZAC Léon Blum - Ilot E
92 - HAUTS-DE-SEINE	T4 – Paris Ouest La Défense	Nanterre	Place de La Boule-France Habitation
92 - HAUTS-DE-SEINE	T4 – Paris Ouest La Défense	Rueil-Malmaison	Jean Jaurès
92 - HAUTS-DE-SEINE	T4 – Paris Ouest La Défense	Vaucresson	Terrain Yves du Manoir
95 - VAL D'OISE	T5 – Boucle Nord de Seine	Argenteuil	Secteur gare d'Argenteuil
92 - HAUTS-DE-SEINE	T5 – Boucle Nord de Seine	Clichy-la-Garenne	Maison du Peuple
92 - HAUTS-DE-SEINE	T5 – Boucle Nord de Seine	Gennevilliers	Quartier du Luth - ouest
92 - HAUTS-DE-SEINE	T5 – Boucle Nord de Seine	Villeneuve la Garenne	Quartier de la Bongarde
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T6 – Plaine Commune	Aubervilliers	Fort d'Aubervilliers
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T6 – Plaine Commune	Epinay-sur-Seine	Intégral
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T6 – Plaine Commune	La Courneuve	Friche industrielle Babcock
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T6 – Plaine Commune	Saint Ouen	Marché aux puces / CAP Saint-Ouen
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T6 – Plaine Commune	Saint-Denis	Ancienne piscine municipale
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T6 – Plaine Commune	Saint-Denis	Franchissement Pleyel
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T6 – Plaine Commune	Stains/Pierrefitte	Tartres Nord (pôle gare de Pierrefitte/Stains)
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T7 – Paris Terre d'Envol	Aulnay	Le vieux Pays
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T7 – Paris Terre d'Envol	Sevran	Terrains Montceleux
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T8 – Est Ensemble	Bagnolet	Marché à la ferraille (166 avenue Gallieni)
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T8 – Est Ensemble	Bobigny	Eco parc ouest
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T8 – Est Ensemble	Bondy	Noüe Caillet "cœur de Quartier"
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T8 – Est Ensemble	Les Lilas	Fort "dit de Romainville"
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T8 – Est Ensemble	Montreuil	Reconversion de l'usine EIF (abords Murs à pêches)
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T8 – Est Ensemble	Noisy-le-Sec	Pont de Bondy/Triangle ouest
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T8 – Est Ensemble	Noisy-le-Sec	Plaine Ouest
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T8 – Est Ensemble	Pantin	Terrain ASPP
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T8 – Est Ensemble	Romainville	Rue de la Commune de Paris (ZAC de l'Horloge / lotC2a)
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T9 – Grand Paris - Grand Est	Clichy sous Bois	Terrains Leclair
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T9 – Grand Paris - Grand Est	Clichy-sous-Bois / Montfermeil	Secteur central - quartier du Plateau
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T9 – Grand Paris - Grand Est	Noisy-le-Grand	Ancienne école Louis Lumière
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T9 – Grand Paris - Grand Est	Rosny s/ Bois	Rosny Metropolitain
93 - SEINE-SAINT-DENIS	T9 – Grand Paris - Grand Est	Vaujours	Centre Ville-Fenelon
94 - VAL-DE-MARNE	T10 – Paris-Est-Marne et Bois	Charenton	Charenton-Bercy
94 - VAL-DE-MARNE	T10 – Paris-Est-Marne et Bois	Nogent-sur-Marne	Plaisance sur Marne
94 - VAL-DE-MARNE	T10 – Paris-Est-Marne et Bois	Paris/Joinville	Terrain Bi Metal

94 - VAL-DE-MARNE	T10 – Paris-Est-Marne et Bois	Villiers-sur-Marne	Marne Europe (gare Bry Villiers Champigny)
94 - VAL-DE-MARNE	T11 – Grand Paris Sud Est Avenir	Limeil Brévannes	Cœur de Ville
94 - VAL-DE-MARNE	T11 – Grand Paris Sud Est Avenir	Santeny	Cœur de village en partage
94 - VAL-DE-MARNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Arcueil	Le Coteau
94 - VAL-DE-MARNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Cachan	Campus Cachan
94 - VAL-DE-MARNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Gentilly	Un cœur pour le Plateau (rue de la Paix - rue de Reims)
94 - VAL-DE-MARNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Le Kremlin-Bicêtre	Secteur de la gare du Kremlin-Bicêtre- Hôpital
91 - ESSONNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Morangis	Site de l'armée Leclerc
94 - VAL-DE-MARNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Thiais / Orly	Pont de Rungis-Thiais-Orly
94 - VAL-DE-MARNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Villejuif	Terrains Bizet
94 - VAL-DE-MARNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Villejuif	La Redoute des Hautes Bruyères
94 - VAL-DE-MARNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Vitry-sur-Seine	Pôle Gare des Ardoines
94 - VAL-DE-MARNE	T12 – Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont	Vitry-sur-Seine	ZAC Chérioux
HORS METROPOLE 95 VAL-D'-OISE		Gonesse	Triangle de Gonesse
HORS METROPOLE 91 ESSONNE	Grand Paris Sud	Courcouronnes	Canal Europe, Tour H
HORS METROPOLE 91 ESSONNE	Grand Paris Sud	Evry	Génopole
HORS METROPOLE 77 - SEINE-ET-MARNE	Grand Paris Sud	Lieusaint	Carré Sénart